



**COMPOSITION DES JURYS
UFR Sciences Humaines
Année universitaire 2024-2025**

Le Président de l'Université de Bourgogne

VU le Code de l'Éducation, notamment article L. 712-2 (5°) ;
VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;
VU l'arrêté du 26 juin 2024 accréditant l'Université de Bourgogne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
VU l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de Licence ;
VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;
VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 18 décembre 2023 ;

ARRETE

Article 1 :

Le jury de la **Licence Sciences Humaines et Sociales mention HISTOIRE** est ainsi constitué pour l'année universitaire 2024-2025 :

Licence 1 - S1 Président : Philippe SALVADORI Membres : Alain RAUWEL Odile ROYNETTE Laurent-Henri VIGNAUD Thomas BOUCHET Hervé MOUILLEBOUCHE	Licence 1 - S 2 Président : Philippe SALVADORI Membres : Alain RAUWEL Philippe BLANC Perrine KOSSMANN Marie-Noelle DEFLOU-LECA Thomas BOUCHET	Licence 1 - Session 2 Président : Philippe SALVADORI Membres : Alain RAUWEL Odile ROYNETTE Laurent-Henri VIGNAUD Thomas BOUCHET Perrine KOSSMANN
Licence 2 – S3 Président : Christian STEIN Membres : Sophie BABY Arnaud FOSSIER Hervé MOUILLEBOUCHE Alain RAUWEL	Licence 2 – S4 Président : Christian STEIN Membres : Sophie BABY Arnaud FOSSIER Alain RAUWEL Laurent-Henri VIGNAUD	Licence 2- Session 2 Président : Christian STEIN Membres : Sophie BABY Arnaud FOSSIER Alain RAUWEL Laurent-Henri VIGNAUD
Licence 3 classique S5 Président : Arnaud FOSSIER Membres : Hervé MOUILLEBOUCHE Sabine LEFEBVRE Jérôme LOISEAU Laurence MERCURI Thomas BOUCHET François JARRIGE	Licence 3 classique S6 Président : Arnaud FOSSIER Membres : Laurent-Henri VIGNAUD Christian STEIN Sophie BABY Odile ROYNETTE Laurence MERCURI Marie-Noelle DEFLOU-LECA	Licence 3 classique Session 2 Président : Arnaud FOSSIER Membres : Laurence MERCURI Sophie BABY Hervé MOUILLEBOUCHE Christian STEIN Laurent-Henri VIGNAUD François JARRIGE

**Licence 3 AMC S5****Présidente : Sophie BABY****Membres :**

Philippe POIRRIER
Maïmiti TCHENG
François JARRIGE
Ellen COLLIER
Philippe BLANC

Licence 3 AMC S6**Présidente : Sophie BABY****Membres :**

Maxime DURY
Jean VIGREUX
Philippe POIRRIER
Ellen COLLIER
Philippe BLANC

Licence 3 AMC Session 2**Présidente : Sophie BABY****Membres :**

Philippe POIRRIER
Jean VIGREUX
François JARRIGE

Article 2 :

Le directeur de l'UFR est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'UFR Sciences Humaines et sur le site internet de l'UFR Sciences Humaines.

Fait à DIJON, le 13 décembre 2024

Le Directeur de l'UFR Sciences Humaines



Hervé MOUILLEBOUCHE